

## La politique des deys d'Alger à la veille de la conquête française (1730/1830)

Abla GHEZIEL

Doctorante 2<sup>ième</sup> année

A.T.E.R à Toulouse II Le Mirail.

Le règne des deys (1671-1830) représente la période de la stabilité. Ils arrivent tant bien que mal à restaurer la confiance des populations autochtones et à réaffirmer la Régence comme une puissance barbaresque.

Le problème d'indépendance ou de dépendance est une question complexe à définir. A partir de documents d'archives, nous allons essayer de redéfinir ces notions de « vassalité », « d'autonomie » et « indépendance », en s'interrogeant dans un premier temps sur les relations de la Régence avec Istanbul, ses voisins : Tunis, le Maroc ainsi que Tripoli, et l'Europe, en particulier la France.

### **Sur un plan maghrébin :**

Alger considérait Tunis comme un prolongement de la province de Constantine : un quatrième beylik, et Tunis considérait Constantine comme son héritage *hafside*. En 1735, *Hussein* bey de Tunis refuse de payer la redevance qui servait à maintenir Ali son neveu, prisonnier à Alger. *Ibrāhīm* pacha lance une expédition malgré l'interdiction formelle de la Sublime Porte, il libère Ali qui reprend sa place sur le trône et se déclare vassal d'Alger promettant de verser une redevance. Chacune des deux Régences essaiera d'empiéter sur leurs frontières respectives. Il faudra attendre 1816 pour que la paix soit signée définitivement.

Vers la fin du 16<sup>ième</sup> siècle, *Alğ 'Alī* pacha veut annexer le Maroc à l'Empire mais le Chérif *al-Mansour* conclut la paix avec le sultan et le projet est abandonné. En 1672, *Moulay Ismā'īl* lance une expédition, espérant conquérir Tlemcen : il est battu. En 1702, le Maroc et Tunis s'associent en une expédition militaire commune contre Alger, Mustapha les affronte et les met en déroute. Les relations avec Tripoli variaient selon la politique du moment : tantôt ennemie tantôt alliée mais pour garantir la paix avec les corsaires d'Alger elle s'acquittait d'une redevance annuelle.

### **Les relations avec la Sublime Porte :**

A partir du moment où *Ḥayr al-Dīn* met « *Ġazā'ir al Ġarb* » sous protection ottomane, en promettant allégeance à Selim 1<sup>er</sup>, elle devient officiellement province ottomane. Saidouni (1985 :9) dans son étude *Dirāsāt wa abhāt fī tāriḥ al Ġazā'ir* insiste sur le fait que la période ottomane est le point de départ qui a permis à l'Algérie de sauvegarder son héritage arabo-musulman, où s'est constituée une nation, un peuple algérien en se choisissant une capitale, marquant ses frontières en y instaurant des lois.

A ses débuts, la Régence n'a pas une véritable politique et se contente d'appliquer les vœux du pouvoir d'Istanbul et à être amie avec les amis de son bienfaiteur et, à l'inverse, ennemie avec ses ennemis:

« *les beglierbeys, gouverneurs de provinces désignés par le Sultan, n'avaient pas de politique propre, ils suivaient celle de leur maître. Tant que la paix régnait avec le Sultan, les pays alliés bénéficiaient de la protection des corsaires d'Alger ; souvent ils voguaient de concert contre l'ennemi commune* » (Gaïd, 1991 :108).

Ainsi, Alger faisait partie intégrante de l'Empire ottoman, ce dernier avait un droit de regard sur sa politique et imposait ses décisions tant aux choix des gouverneurs qu'à l'implantation des concessions et comptoirs commerciaux. Cet état de fait n'allait pas durer longtemps : le premier à montrer une insubordination est le pacha *Hezer* qui brûle le Bastion français de La Calle ; cela déplaît fort au sultan Mourad II. Autre pacha, *Betšîn*, qui refuse de combattre les chevaliers de Malte et la République de Venise sur ordre du sultan *Ibrāhîm*.

Face à la mollesse des pachas triennaux, la milice entre en scène et va supplanter la corporation des *raïs*. Le *Diwān* envoie une délégation chez le Sultan, le priant de lui laisser le choix d'élire le chef de son gouvernement. Une certaine autonomie commence à prendre forme même si elle n'est pas tout à fait énoncée clairement.

La phase des *agās* accélère la dégradation des relations à tous les niveaux; absence totale de ligne politique - diplomatique : les privilèges étaient bradés aux plus offrants. Ce qui pousse Istanbul à cesser tout envoi de renforts et de soldats pour remplacer les effectifs de la milice. (Bouhouche, 1997 :59)

La phase des deys (1671) marque le retour à la stabilité. Période caractérisée par une volonté d'indépendance plus affirmée : même si on continue de prêcher au nom du Sultan, la Régence se prévaut d'être un Etat autonome. Comme le fait remarquer De Grammont (2002 :228) la rupture entre Alger et Istanbul date de 1711, date à laquelle le dey *Šāwuš* manifeste sans ménagement son désir d'indépendance en refusant l'accès du port au Pacha envoyé d'Istanbul et lui ordonne de partir, mais il assure ses arrières en envoyant au sultan une délégation avec de somptueux cadeaux et finit par obtenir les deux titres : pacha et dey.

Cet épisode démontre que les deys prennent de l'assurance et franchissent une nouvelle étape dans leur politique qui les conduit beaucoup plus vers une indépendance totale qu'une simple autonomie :

« *Il faut que l'on insiste sur une vérité primordiale ; l'Etat algérien, à l'époque des deys, jouissait d'une liberté d'action dans le domaine politique, il s'est doté d'une armée forte, et avait son propre budget comme celui que possédait n'importe quel Etat puissant de l'époque. Le dey signait les traités au nom de l'Algérie, sans prendre l'avis de la Turquie, déclarait la guerre, utilisait une monnaie propre à l'Algérie. Tous ces aspects montrent l'indépendance de l'Etat algérien* ». (Bouhouche, 1997 : 61)

L'idée d'indépendance et de décentralisation sont bien exprimées et nous les retrouvons dans une correspondance sous forme de mémorandum que le général Guilleminot, ambassadeur de la cour auprès du Sérail turc entre 1824 et 1833, adresse lors d'une conférence

où il a pour mission de faire savoir au Sultan les dispositions du roi de France quant à l'avenir de la Régence.

La conférence eut lieu le 14 août 1830 et le général y remet le document et une carte sur laquelle sont tracées les nouvelles frontières que la France demande pour ses possessions en Afrique. (Serres, 1925 :53)

Nous avons isolé que les paragraphes qui explicitent l'idée « Etat indépendant » et où la vassalité n'est pas reconnue ni par la France ni par les autres Puissances européennes :

*« Attendu que ce sont les Algériens qui décident de leur sort et qui portent la responsabilité de leur terreur, que ce sont eux aussi qui font et défont les traités comme bon leur semble, quand ils veulent et déclarent également la guerre à qui ils veulent [...] La régence d'Alger dit-on est vassale de la Sublime Porte, mais quand nous regardons ces relations qui les lient l'une à l'autre, nous ne pouvons croire en cette suzeraineté. Comment peut-il être question de vassalité alors qu'Alger ne paye pas de tribut et ne reconnaît pas à l'Empire le droit de lui donner des ordres. Les seuls liens établis relèvent de ceux de la religion... » (Fond Hamāyūn, boîte n°29, document n° 46906/j date1246 H [1830]).*

*Dans ce passage, la France reconnaît en la Régence un Etat indépendant qui prétend au droit de conclure des affaires et de déclarer la guerre à qui bon lui semble pensant être l'égal de l'Empire ottoman et des puissances européennes. Le seul lien qu'il reconnaît est purement religieux.*

*Le document fait référence aux dispositions du Roi à faire participer Istanbul aux arrangements pris concernant l'avenir de la Régence ; le projet de la lui rendre sous certaines conditions n'est pas sans nous rappeler la reddition de Carthage ; Alger se retrouverait sans armée, sans flotte, sans pouvoir prendre de décisions sans le consentement de la France et d'Istanbul.*

*Quant au reproche de la France envers la Turquie de ne pas se mêler des affaires des Algériens, ce n'était pas un fait nouveau ; en effet la politique de la Porte, à force de désobéissance, avait opté pour une politique de non ingérence, même si elle feignait de vouloir servir d'intermédiaire car elle avait conscience qu'elle avait perdu le contrôle. Cette idée est clairement exprimée par Sidi Muḥammad Ḡalab Effendī, plénipotentiaire à Paris entre 1802 et 1805, dans un document daté de 1217H[1802] adressé au Sultan après la visite d'un haut fonctionnaire français qui venait se plaindre des exactions des corsaires, en insistant sur la mise en garde de Napoléon si les Algériens ne cessaient pas leurs agissements :*

*« ... d'autre part, les Algériens après avoir rompu le traité entre la France et l'Odjak, ont conclu un autre traité avec la France, avant même que cette dernière n'en conclut un avec la Sublime Porte qui n'a rien su de ce traité ni de ses conditions. Etant donné qu'ils jouissent d'une certaine autonomie et de liberté de ratifier les traités avec qui ils veulent et de les rompre à leur guise. Je ne sais pas s'il convient, s'il est nécessaire, à sa Hautesse de se mêler de ce problème où alors est-*

*elle obligée ? Mais je laisse cela à la sagesse du Sultan [...] Dans cette situation la Sublime Porte serait dans une position gênante vis-à-vis des deux parties: La France et l'Odjak.» (Fond Hamāyūn, boîte n°21, n°5810).*

*La position d'Istanbul paraît assez mitigée, d'une part elle reconnaît l'indépendance politique de la Régence et d'autre part elle reconnaît sa vassalité, mais elle se refuse d'intervenir dans les conflits.*

*Nous pourrions croire que c'est un moyen plus simple de se débarrasser d'un vassal encombrant, surtout que plus tard en Egypte, Mehmet Pacha s'avérera un redoutable vassal. La Turquie dès lors, prend conscience qu'elle doit procéder à des changements à plusieurs niveaux si elle veut rester maîtresse de son Empire, même si pour cela, elle doit se défaire de certaines de ses provinces embarrassantes.*

*Dans une autre missive, datée de 1207 H (1792), Hasan Pacha revendique et rappelle l'indépendance à travers une réclamation au sujet d'une prise que la Sublime Porte lui demande de restituer :*

*« ... Par ailleurs, l'attitude que nous avons adoptée jusqu'à présent, depuis le temps de nos illustres ancêtres (que Dieu leur accorde sa miséricorde), à l'abri de leur puissante République, sous la protection de leur administration réussie, qui se caractérise et se singularise par le fait que c'est un odjak véritablement libre et responsable dans l'administration et la gestion de ses affaires : ratifiant, déboursant et concluant les traités de paix et d'amitié avec les peuples et les nations chrétiennes de son choix, les plus proches comme les plus lointaines, et cela comme il l'entend, comme il le veut et quand il le veut. Aussi, il est de son bon droit de rompre les traités et les alliances avec les nations citées, s'il juge bon que cela servira le plus favorablement ses intérêts, et favorisera ses positions envers les Etats avec qui il traite ; tout cela selon sa volonté et son libre arbitre le plus total(...)C'est pour cela qu'il est hautement souhaitable, voire favorable de revenir à la situation telle qu'elle était par le passé ; à ce que la Sublime Porte signifie à quiconque voudra la paix avec Alger : " il vous faut négocier avec Alger, car ils sont libres dans leurs traités et leurs alliances, ils sont entièrement libre de leurs choix... " » (Fond Haṭṭ Hümāyūn, boîte n°20, document n° 6931, date 1207H[1792]).*

*La Régence avait un statut privilégié auprès de la Sublime Porte par rapport à certaines provinces ottomanes, comme par exemple la République de Raguse, province turque qui, bien qu'elle bénéficiât d'une indépendance, devait s'acquitter de son tribut annuel envers le Grand Sérail et aussi envers la Régence d'Alger.*

*La Régence et l'Egypte :*

*Les relations entre Alger et le Caire étaient basées sur une diplomatie cordiale et commerciale. Pourtant, cela n'empêchera pas la France de proposer au Pacha d'Egypte de mener l'expédition d'Alger. Ce dernier aurait accepté moyennant certaines conditions ; mais Istanbul et l'Angleterre se seraient opposées au projet : reconnaître tant de pouvoir réuni aux mains d'un seul homme aurait mis la Turquie, une fois de plus, dans une position bien plus délicate que celle qu'elle avait à affronter avec l'Odjak algérien. Mehmet 'Alī fut contraint de refuser*

en prétextant qu'il ne pouvait combattre « ses frères de religion » (Bouaziz, 2007 :135). Certains avancent l'idée qu'il aurait feint cette ruse seulement pour permettre au dey d'Alger de trouver une solution à cette crise et de pouvoir mettre en place un système de défense ; la preuve il fit donner la canonnade lorsqu'il apprit la défaite des Français lors du premier siège de Constantine en 1836, face à *Ahmed bey* : « *Ayant appris la défaite des français face à Ahmed bey, il a ordonné de tirer 21 coups de canons et d'organiser des festivités en l'honneur de cette nouvelle* » (Fond *Haft Hamāyün*, Boite 33, document n°22495, année 1253 H [1837]).

Sur un plan européen :

L'année 1702, marque le début l'éloignement d'Alger d'Istanbul. Les puissances européennes de l'époque s'adressent directement au dey pour solliciter des privilèges et concessions. Les plus offrants dont les cadeaux sont les plus conséquents sont les mieux lotis : il fallait satisfaire du plus humble au plus haut fonctionnaire de la hiérarchie comme le rapporte ce témoignage :

« *Cadeau pour le Dey : une pendule, une montre en or garnie de diamants et seize pièces de draps d'Angleterre surfin.*

*Pour le Khaznadar, le Wakil al Kharadj(Sic) et à l'aga: une montre en or pour chacun.*

*Pour la marine : aux rais des chebeks et des galiotes : 4 pièces de draps pour chacun.*

*Pour l'amiral : une montre en or.*

*Aux officiers du port : 4 pièces de draps chacun » (Journal d'Alger, folio n° 3, 1756).*

Les deys aimaient à entretenir cette situation où consuls et agents passaient le temps à s'espionner mutuellement pour savoir qui surenchérait en présents ou en intrigues.

Les deys leur laissaient le choix de payer en nature ou en munitions de guerre, cette dernière solution était la plus prisée. De plus, ils imposaient d'affréter des bateaux européens pour leur propre compte ou celui de la Régence et au prix qu'ils voulaient, et il n'était pas question de refuser. Le Consul, Mr Le Maire, dans l'une de ses correspondances, insiste bien sur ce point : « ... et le ton sur lequel le montre aujourd'hui le gouvernement d'Alger est tel qu'il est impossible de résister à ce qu'il exige, quelques justes raisons qu'on ait pour le faire » (Journal d'Alger, 16 septembre 1756, folio n°30.).

Les relations avec la France :

Les relations entre la Régence et la France variaient en fonction du contexte des enjeux politiques des deux parties. Les premiers liens diplomatiques datent au temps de François 1<sup>er</sup> et du sultan *Suleïman le Magnifique* qui fera en sorte de procurer des concessions sur le littoral de la Berberie. Au fur et à mesure que la Régence prend de l'autonomie et affirme son indépendance vis-à-vis d'Istanbul, la France négocie directement avec Alger. Les traités sont ratifiés sans concertation avec la Sublime Porte, parfois en secret comme le confirme cette correspondance entre Mustapha dey et Napoléon : après que ce dernier eut lancé l'expédition d'Egypte en 1798, le Sérail ordonne à Alger de

déclarer la guerre à la France. Le dey en secret prépare un traité de trêve mais le projet est découvert, le Sultan menace d'envoyer une expédition punitive contre Alger. Le dey envoie une missive à Napoléon lui demandant aide et renfort en cas d'attaque :

*« Notre grand ami, le traité de paix qui avait été précédemment conclu par une cessation d'hostilités sous la forme d'armistice ayant été divulgué auprès de la Sublime Porte quelques personnes malintentionnées et qui sèment la discorde par des discours pleins d'hypocrisie ont fait parvenir diverses paroles mensongères, et par leurs insinuations nous ont aliéné les bonnes grâces de notre Souverain, l'appui et le refuge du monde. —" Pourquoi, a-t-il dit, se sont-ils conduits d'une manière contraire à nos ordres ? "*

*Il nous est parvenu que pour s'assurer de notre soumission, il devait être envoyé contre nous des vaisseaux et des troupes*

*Que cela soit ou non, cela est possible, et dans le cas de l'affirmative, ce ne pourrait être que dans de mauvaises intentions. Si vous en avez connaissance, il faut nous prouver votre ancienne amitié.*

*Si la flotte ottomane fait voile vers ces parages et si vous en avez avis, comme vous êtes actuellement considéré comme ennemi, il faut préparer un certain nombre de vaisseaux de guerre, avec les munitions nécessaires, pour intercepter les passages et prendre ou brûler tout ce qui viendra vers vous. C'est en écartant de nous de pareils malheurs que vous observerez les lois de l'amitié, et nous espérons, s'il plaît à Dieu, pouvoir avant peu reconnaître ce service d'ami. S'il plaît à Dieu, de notre côté, dans la suite des temps nous les observerons entièrement, et vous saurez, à n'en pouvoir douter, que nous ne refuserons pas de faire tout ce qui sera convenable à cet effet. Cependant, mon respectable ami, que ces paroles et cette lettre soient toujours un profond secret entre nous ! Qu'elles ne soient pas connues surtout des hommes vils et méprisables qui sont chez vous ! S'il en était autrement, vous seriez sans nécessité la cause d'une foule de maux et d'inimitiés entre la Porte ottomane et nous...*

*Et le salut.*

*Écrit à la fin de Zilcadé (dū qi'dā), l'an 1215, 1801 de Jésus-Christ.*

*(Sceau) MUSTAPHA*

*(Correspondance traduite par Sylvestre de Sacy). » (Plantet, 1887 :493)*

Il apparaît clairement dans cette missive, que même si le dey Mustapha reconnaît la souveraineté du Sultan, elle est symbolique ; il parle plus d'un allié que d'un souverain. Très vite la paix est conclue entre la France et la Porte, et Alger n'a plus rien à craindre. Mais les relations avec Mustapha pacha vont se dégrader, Napoléon menace la Régence et envoie une lettre dans ce sens à Mustapha pacha :

*« J'ai détruit l'Empire des Mamelucks, parce qu'après avoir outragé le pavillon français, ils osaient demander de l'argent pour la satisfaction que j'avais droit d'attendre. Craignez le même sort, et si Dieu ne vous a pas aveuglés pour vous conduire à votre perte, sachez ce que je suis et ce que je peux faire. Avant de faire marcher contre*

*vous une armée de terre et de mer, j'ai instruit l'Ambassadeur de la Sublime Porte avec qui je viens de renouveler l'ancienne alliance* ». (Plantet, 1887 :503)

Le mois d'avril 1827 marque la fin des relations Algéro-Françaises : *Huseïn* dey se plaignant au consul Deval de ne pas avoir été traité avec respect, réclame le règlement de la dette, le consul aurait répondu sèchement, le dey l'aurait souffleté. Alger subit le blocus pendant plus de trois années, malgré les tentatives de réconciliations de part et d'autre, rien n'y fit, le débarquement eu lieu le 14 juin sur les plages de Sidi Fredj et se termine avec la reddition du dey le 5 juillet 1830.

Les relations avec l'Angleterre

Le 1<sup>er</sup> traité de la Régence avec l'Angleterre remonte à 1682 (Shaller, 2001, p.38). Tant que la Régence servait les intérêts des Anglais et desservait ceux des Français, les relations étaient cordiales. Les Anglais veillaient de très près à l'évolution des rapports entre les deys et les consuls français, ils savaient que les deys étaient versatiles et leurs humeurs dépendaient de la valeur des présents. Plus d'une fois ils ont été les intermédiaires entre Alger et les autres puissances qui souhaitaient la paix, mais cela n'empêchera pas les déclarations de guerre.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, ces Etats européens qui se faisaient la guerre, trouvèrent un terrain d'entente et organisèrent un congrès à Vienne en 1815, où ils votèrent l'abolition de l'esclavage et la fin de la piraterie barbaresque (1818 au congrès d'Aix-La Chapelle). C'est au nom de ce principe en 1816, que lord Exmouth embarqua vers Alger avec l'intention de faire signer le traité au dey Omar et de faire libérer les esclaves chrétiens sans aucune condition. Une flotte franco-anglaise fait savoir au dey l'interdiction de la course ; le dey refuse, et Exmouth bombarde Alger le 27 août 1816.

En 1827, lors de la guerre d'indépendance de la Grèce, les Anglais font partie de la coalition : France, Russie contre l'Empire ottoman. Les flottes des Européens et ottomane (Turque, Egyptienne, Tunisienne et Algérienne) s'affrontent à Navarin où l'Empire subit une écrasante défaite.

Les relations avec l'Espagne :

Depuis que l'Espagne en 1732, s'était rendue maîtresse de Mers al-Kabîr et d'Oran, plusieurs expéditions avaient été menées contre Alger mais sans réussir : 1775 sous le commandement d'Oreilly, 1783 sous le commandement de Don Antonio de Barcelo puis une troisième tentative en 1784, menée avec la bénédiction du Pape et l'appui de Malte, Naples et le Portugal mais une fois de plus l'entreprise échoue.

Charles III décide alors d'utiliser la diplomatie par le biais de *Hasān wakīl al ḥarāğ*, un proche parent d'*Uṭmān* pacha. En 1786, après de longues négociations et avec beaucoup de réticence ; car Oran et Mers al-Kabîr étaient toujours sous contrôle espagnol.

Après la signature du traité, Alger accuse l'Espagne d'avoir falsifié des clauses du traité, désavantageant ainsi la Régence. La situation s'envenime et les hostilités redoublent. 1792, *Muḥammed el*

*Kabīr*, bey de Mascara organise une expédition par terre et mer ; il réussit à reprendre Oran et les Espagnols signent la paix avec Alger contre un tribut faramineux, comme le rapporte *Az-Zahhār* (1980 :34) qui écrit avoir entendu dire par des témoins qu'il fallut trois journées entières pour décharger les coffres d'or.

Les relations avec les Etats-Unis d'Amérique

Après l'indépendance des Etats-Unis en 1776, Le Sénat américain décide de proposer un traité d'amitié et de paix aux Etats de la Berberie.

Le 5 septembre un avenant est paraphé à Alger, puis de nouveau en 1797. Un traité similaire est conclu avec Tunis et Tripoli. Mais en 1801, *Youssef Karamanli* (Tripoli) décide d'augmenter l'impôt des Américains, ces derniers refusent. Le pacha de Tripoli avec l'aide des deux autres Régences déclare la guerre. La flotte américaine bombarde les deux villes d'Alger et de Tripoli et renégocie le traité.

En 1812, le dey Ali déclare la guerre aux Américains en avançant la raison suivante : le non respect d'un contrat concernant une cargaison de poudre qui n'était pas conforme aux accords passés, ce qui pour lui était un acte injurieux (Shaller, 2002 :97). Tout navire américain est déclaré prise de guerre. En 1815, les forces navales débarquent en Méditerranée, et la paix est conclue avec Alger.

Sur un plan intérieur.

En ce début du XVIIIème siècle, la situation intérieure est au plus mal : le pays doit faire face à plusieurs épidémies de peste (1716 et 1717, 1788...) ainsi qu'à plusieurs tremblements de terres dévastateurs, de mauvaises récoltes, laissant une population dans le désarroi, souffrant de famine et de pauvreté et, qui devait en plus s'acquitter de lourds tributs car la course ne ramenait plus rien. Tous ces facteurs réunis déclenchent des soulèvements un peu partout dans le pays.

Même si H. Khodja (2006 :50) essaye de nous dresser un portrait idyllique et omet les révoltes qui ont secoué la Régence en nous affirmant que les Algériens étaient naturellement pacifiques « *les Algériens sont naturellement pacifiques et soumis à l'autorité, quant même celle-ci abuserait-elle de ses pouvoirs*», cette réflexion nous laisse sous-entendre, d'une manière implicite, qu'il reconnaît les exactions des Turcs envers les populations locales qui subissaient le joug résignées

Les confréries amies et alliées d'hier se transforment en de redoutables leaders religieux encourageant les populations à se révolter contre les Turcs, mais chaque fois les repréailles du gouvernement étaient effroyables et sanglantes comme l'affirment ces témoignages :

« 24 décembre 1783

*On eut la nouvelle que dans le pays des Biskeris il s'était excité une querelle ou les tourcs(Turcs) furent tués et 4 blessés... en conséquence le Bey de Constantine se transporta avec son camp à la campagne de Torregea et toza(sic) dans le bilad el Gerid pour arrêter les insultes faites à la nation ottomane et punir les coupables » (Journal d'Alger, année 1783, folio 147).*

« 30 janvier 1784,



*5 Biskeris sont arrivés aujourd'hui fuyant leur pays que le bey de Constantine mettait à feu et flammes et dont il a exigé les plus fortes contributions en châtiment de l'affaire survenue le 24 du passé» (Journal d'Alger, année 1784, folio 148)*

*Ou encore ce témoignage : « 22 juin 1784*

*Arriva un courrier de Constantine avec la nouvelles que le bey de Constantine s'est emparé d'un pays nommé Melilla soupçonné partisan de Bokas son ennemi situé au-delà de Biskera(Biskra) dans la saara (Sahara), après un combat sanglant dans lequel un chaouch turc du bey et 10 soldats turcs ont été tués. L'armée du bey a coupé 460 têtes des Maures et pris en vie 300 tant hommes que femmes et enfants. 10000 moutons, 2000 cheveaux, 200 cheveaux (sic) ou juments.... » (Folio 159). Tout signe de velléité d'indépendance, aussi minime soit -il, est à proscrire de l'esprit des populations et il ne peut en être autrement.*

Les Kabyles, adversaires redoutables n'accepteront jamais de se soumettre totalement. De tout temps, ils se sont opposés à l'arrivée des envahisseurs (Phéniciens, Romains, Vandales, Arabes,...) et sont restés fidèles à leur liberté. La tribu des *Flissa* est celle qui illustre le mieux cet exemple ; *az-Zahhār* (p.28) les qualifie :

*« Un peuple barbare, des ignorants, des brigands ne connaissant de l'islam que la profession de foi. Ils refusaient de payer les redevances et les tributs jusqu'au jour où le dey décide d'envoyer une mehalla mais elle est vaincu puis une deuxième, à son tour elle échoue. Le dey décide d'en envoyer sept. Et c'est là, continue l'auteur, qu'ils firent mine de demander la paix et à s'engager à payer la dîme ».*

L'auteur omet de préciser que ces Kabyles se sont alliés aux Turcs libérés des galères espagnoles qui, une fois revenus chez eux, étaient traités comme des parias et rejetés totalement par la société.

Le XVIIIème siècle, est le siècle des insurrections sociales où les tribus, tour à tour, se révoltent contre une injustice sociale et raciale.

Dès le début du XIXème siècle, les révoltes prennent un autre tournant : les revendications sont plus explicites ; l'idée d'indépendance commence à prendre forme : ses chefs souhaitent ériger un état islamique. C'est au nom de ces fondements que *Ben Šarīf* et *Ben al-'Ahrāš*, tous deux issus de la confrérie des *Darqāwa*, soulèvent les populations. Le premier réussit à rallier à sa cause toutes les tribus de l'ouest. Quant au second, il rassemble sous son égide les Kabyles de Jijel et réussit à les convaincre à rejoindre ses rangs afin d'établir un Etat fondé sur les préceptes islamiques (Ferkous, 2005 :134). De Grammont affirme que c'est sur incitation des Anglais qu'il aurait fomenté cette révolte, mais *az-Zahhār* (p.85) donne une autre version où il écrit que c'est sur les intrigues de *Ḥammūda* bey de Tunis ; ce dernier aurait soufflé l'idée au chérif, promettant d'apporter une aide matérielle et de fournir les hommes nécessaires :

*« Un homme tel que toi, avec ton courage devrait se diriger vers le roi des Turcs(le dey d'Alger) et lui prendre son trône, et nous ferons en sorte de t'aider et de rallier à ta cause tous les Arabes».*

L'explication la plus plausible et qui se rapproche le plus du témoignage d'*az-Zahhār* est la suivante : en 1803, Mustapha Bey dit

« *Ingliz bey* » est à la tête du beylik de Constantine, il en est destitué à cause de son fils qui a commis des exactions et s'est servi dans le trésor du Beylik. Le père échappe de peu à une exécution : des amis influents intercèdent en sa faveur au près du dey ; il a la vie sauve mais tous ces biens sont confisqués. Il est chassé et va se réfugier à Tunis, chez *Hammūda bey* (Gaïd, 1982 :51). Il sera à l'origine de certains conflits entre Alger et Tunis. Au regard de ces faits, nous pouvons affirmer qu'il serait le véritable instigateur de la révolte de *Ben al-Laḥraš* ; où alors est-ce le fruit du hasard ? Nous ne le croyons pas.

Profitant de ce que le bey *'Utmān* soit sorti relever les impôts, *Ben al-'Aḥrāš* part à la tête de contingents arabes et kabyles, il essaye de prendre Constantine mais il échoue. Apprenant que la ville est assiégée, *'Utmān* revient ; il prépare une expédition et s'en va à la poursuite du Chérif, le rattrape et lui livre bataille sur l'oued *Zhūr*, au cours de laquelle il est tué. Cette action fait de lui un héros ; il s'attire la sympathie des populations et s'assure de leur appui. En 1806 il assiège Bejaïa, mais les Turcs mieux armés il est défait. Il se réfugie chez *Ben Šarīf* à l'ouest où ils mènent ensemble trois batailles contre les beys d'Oran. Que sont-ils devenus réellement ? Les sources restent plus ou moins vagues ; il est dit que *Ben al-'Aḥrāš* aurait été tué par *Ben Šarīf*. (Filali, 2002 :176)

Le mouvement n'est pas pour autant dissous et va plutôt rester dans la clandestinité, et va perdurer néanmoins jusqu'en 1821, et comme l'atteste ces documents. Dans un premier rapport, la menace darqawi est perçue comme un esclandre, comme il en fut par le passé puis très vite, elle se transforme et prend des allures de guerre sainte ; les Darqāwī sont présentés comme une bande de brutes sanguinaires qui se seraient emparé de Fez :

« *Un groupe d'hommes du Maroc qui se font appeler " Darkaoui " ont fomenté une révolte contre le gouverneur de Fez. Ils l'ont attaqué et se sont approprié ses biens. Ils ont semé un bien grand mal et une terrible injustice ; ils ont tué beaucoup de personnes et se sont accaparés des bien lors de leur attaques incessantes contre l'État et le nizām...* » (Fond *Ḥaṭṭ Hümāyūn*, boîte 26, Document n°22547, année 1238[1822]).

Dans un autre rapport elle est qualifiée de fitna :

«... *Et nous rappelons que ces Darqāwī sont apparus l'année dernière, aux environs de Jijel où ils ont commis des crimes et des actes de rébellions. Beaucoup de gens ont été victimes de leur injustice et de leur sauvagerie. Ils se sont appropriés et ont volé les biens du peuple ainsi que ceux de l'État. Mais la fitna a vite été contenue grâce au Sultan, que Dieu lui prête longue vie, et aux renforts qu'il nous a envoyés afin de combattre les rebelles insurgés et d'éradiquer le mal à la racine, et c'est ce que nous fîmes. Si vous nous demandez des nouvelles de notre gouvernement, il n'y a rien qui n'assombriasse notre horizon sauf si la révolte des Darqāwī venait à s'étendre jusqu'à nous, et cela nous accaparera comme ce fut le cas par le passé* » (Fond *Ḥaṭṭ Hümāyūn*, boîte 26, Document n°22547/A, année 1238H (1822)).

Nous savons que le dernier soulèvement *Darqāwī*, dans la région de l'est remonte en 1808, les deux rapports émanent de la même personne, *wakīl al ḥarāğ* et sont signés en 1822. Pour décrire les événements il utilise « *fitna* » qui généralement désigne une guerre civile qui aurait eu lieu en 1821, et il qualifie les *Darqāwī* de rebelles désobéissants. Les sources locales de l'époque n'y font aucune allusion ; seule la révolte des fils de Tiğānī (1822-1827) est mentionnée, mais celle-ci a lieu dans l'ouest du pays.

Les relations extérieures diplomatiques n'ont jamais été d'une parfaite harmonie ; elles étaient plus basées sur un intérêt matériel que sur une administration équitable et plus organisée....

La politique intérieure, envers les populations locales, comme le confirment certains documents et témoignages, de part et d'autre, était caractérisée par la violence et par l'oppression. Certes, le malaise social n'est pas à écarter comme cause de soulèvement mais nous pouvons envisager une prise de conscience et de volonté de liberté. Il est vrai que les Turcs étaient intervenus en tant que défenseurs de l'islam face aux Espagnols ; mais ce qui était valable au XVIème siècle n'est plus d'actualité à l'aube du XIXème siècle : les comportements changent, les changements ont lieu au cœur de la communauté musulmane. Le pèlerinage va véhiculer des nouvelles pensées, le wahhabisme et son appel à une religion plus radicale. Les liens avec les Turcs vont être remis en question.

Références :

Sources :

Centre d'Archives Nationales d'Alger :

Fond ottoman *Ḥaṭṭ Ḥūmayūn* :

Boite n° 20, document n°6931, date 1207(1792).

Boite n°21, document 5810, date 1217(1802).

Boite 26, Document n°22547, année 1238(1822).

Boite n°29, document n°46906/j, date 1246(1830) Boite n°30 Document n°46892, date : 1250 H(1834) : « Rapport de Hamdan Khodja ».

Boite 34, document n°48402, date: 1254H(1838) : « Correspondance d'Ahmed bey »

Centre d'archives de Nantes :

Centre des postes diplomatiques et consulaires, Poste d'Afrique du Nord et du Proche-Orient. Série B : le fond Alger (consulat) 23\*-25\*, Journal d'Alger, 1755-1818.

Ouvrages:

Az-Zahhār Aḥmed. (1980) *Mudakarāt al-ḥağ Aḥmed as-ṣarif az-Zahhār, naqīb ašraf al Ġazā'ir*, présenté par Aḥmed Tawfiq al Madani. Alger. S.N.E.D.

BOUHOUCHE Amar. (1997). *At.-Tāriḥ as-siyāsī lil- Ġazā'ir min al bidāya wa li-ğāyat 1962*. Beyrouth. Editions Dar al Gharb al 'islāmī 1ière édition.

FERKOUS Saleh. (2005). *Tāriḥ al Ġazā'ir*. Alger. Editions Dār al 'ulūm,

FILALI Kamel. (2002). *L'Algérie Mystique, des marabouts fondateurs aux Khwan insurgés XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>me*. Paris. Editions Publisud.

GAÏD Mouloud. (1982). *Chroniques des beys*. Alger. O.P.U.

GAÏD Mouloud. *L'Algérie sous les Turcs*, Editions Mimouni, Alger, 1991

GRAMMONT Henry-Delmas, (2002), *Histoire d'Alger sous la domination turque*, Paris, Editions Bouchene. (Ouvrage original publié en 1887)

- KHODJA Hamdan. (2006). *le miroir, Aperçu historique sur la Régence d'Alger*. Alger. Editions A.N.E.P.
- PLANTET Eugene. (1887). *Correspondance des consuls de deys d'Alger avec la cour de France*, Paris. Editions Alcan.
- SAIDOUNI Nacereddine. (1985) *Dirāsāt wa abḥāt fi tāriḥ al Ġazā'ir : al baḥd al 'uṭmānī*, Alger, Editions E.N.A.G,
- SERRES Jean. (1925). *La politique de l'Empire ottoman, sous la monarchie de juillet*, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner
- SHALLER William. (2001). *Esquisse de l'état d'Alger*. Paris. Editions Bouchene.